

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site diaconat.catholique

LE DIACONAT PERMANENT

ET LA MISSION DE L'EGLISE

Jean-Pierre LECLERCQ

TABLE DES MATIERES

1. LES OPPOSITIONS SOUS-JACENTES À BEAUCOUP DE PROPOS RELATIFS AU DIACONAT.....	2
1.1. NE PAS REMPLACER LE PRETRE	2
1.2. ALLER VERS LES PLUS PAUVRES	2
1.3. VIVRE LE MINISTERE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.....	3
2. UNE ÉGLISE DANS LA SOCIÉTÉ.	4
2.1. A TITRE D'EXEMPLE, LE CHRETIEN EST TOUJOURS SITUE DANS LA SOCIETE.	4
2.2. L'ÉGLISE S'INSCRIT TOUJOURS DANS LA SOCIETE.	5
2.2.1. <i>Des formes nouvelles de vie ecclésiale.....</i>	<i>6</i>
2.2.2. <i>Des formes nouvelles de concertation et de décision pastorales.....</i>	<i>6</i>
3. LE DIACONAT PERMANENT.....	7
3.1. L'ESPACE ECCLESIAL DU MINISTERE DU DIACRE.	8
3.2. L'ARTICULATION DES DEUX ESPACES.....	9
3.3. POUR DES LIEUX DE VERIFICATION.....	10

Comité National du Diaconat

avril 82

Le Diaconat Permanent et la mission de l'Eglise

Ce texte a été rédigé par Jean-Pierre Leclercq, membre du Comité national du Diaconat.

Jean-Pierre Leclercq tient à remercier le Père Hervé Legrand pour sa collaboration et ses remarques critiques. L'ensemble du texte a également été revu par le Comité National.

OÙ EN SOMMES-NOUS ? ¹

En novembre 1968, l'Assemblée plénière de l'Épiscopat invitait les évêques " à tenir le plus grand compte des orientations données l'année précédente de façon à ce que la restauration du diaconat permanent soit pleinement insérée dans l'effort missionnaire de l'Église de France " ². Une telle perspective était reprise et développée en 1970 dans une note intitulée "Rénovation en France du diaconat permanent". En voici un long extrait :

" Il n'a pas semblé opportun d'appeler au diaconat des hommes qui auraient été de simples animateurs liturgiques chargés seulement de présider l'assemblée chrétienne en l'absence du prêtre, d'y annoncer la parole de Dieu et de distribuer la sainte Eucharistie. Les évêques français marquent leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent, en pleine vie, témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ. Les premiers diacres ont été choisis en tenant compte de leurs engagements en différents secteurs de la vie des hommes et de leur appartenance à des unités pastorales déjà engagées dans une action missionnaire. Les diacres permanents participeront ainsi d'une manière qui leur sera propre à l'effort de l'Église hiérarchique pour rencontrer l'incroyance et la misère et pour se rendre plus présente au monde. Ils garderont leurs engagements antérieurs compatibles avec le ministère diaconal " ³.

N'est-il pas temps de faire le point et de se demander si effectivement depuis 12 ans, le diaconat permanent a répondu à ces orientations missionnaires ? Est-ce qu'une vérification et une réflexion nouvelle ne s'imposent pas, d'autant plus que les diacres ou candidats au diaconat éprouvent souvent des tensions dans l'exercice de leur ministère ou de leurs responsabilités ? Leur faut-il, par exemple, répondre aux besoins immédiats des communautés chrétiennes, ou leur faut-il aller, toutes autres affaires cessantes, vers ceux que l'Église n'a pas encore rejoints ? Bon nombre, sans doute, souscriraient à la requête formulée par Félix Lacambre après le Congrès eucharistique de Lourdes :

"...il reste à chercher laborieusement un consensus dans l'Église entre les priorités pastorales qu'on se donne : le service des chrétiens rassemblés ou l'annonce de l'Évangile à ceux qui sont loin. Gardons-nous de durcir cette opposition, mais il n'en reste pas moins qu'elle traversait le Congrès, comme le montrent par exemple les sensibilités diverses sur le message du symposium de Toulouse" ⁴.

¹ - Ce texte a été élaboré au cours de l'année 1981 et, pour l'essentiel, sa rédaction était achevée au mois de septembre. Plus d'une fois, sa problématique est en consonance avec les réflexions de l'Assemblée plénière de l'Épiscopat réunie à Lourdes à la fin octobre 1981 et en particulier avec les interventions de Mgr Robert Coffy "La mission : essai de lecture théologique" et du P.Gérard Defois "La mission : dans la société et l'histoire". Ces interventions sont contenues dans le recueil : "L'Église que Dieu envoie", éd.Centurion 1981.

² - Décisions de l'Assemblée plénière de l'Épiscopat (nov.1968) dans "Diaconat permanent - Documents", 3e édit.,1994, p.52.

³ - Note de la Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires. Même ouvrage, p.57.

⁴ - La Croix du Vendredi 24 Juillet 1981.

Loin de porter un jugement sur tel ou tel ministère assumé par les diacres, la réflexion qui suit se présente comme une réflexion théorique. Elle voudrait offrir des moyens de penser la question du ministère diaconal, en l'envisageant en premier lieu, par rapport à la mission de l'Église, en dehors de laquelle on ne peut parler de façon juste de quelque ministère que ce soit. Inévitablement, elle aura plus d'une fois une allure schématique, son but étant de présenter un modèle pour la réflexion plus que d'examiner les situations concrètes dans leur diversité. A chacun de la reprendre pour examiner sa propre expérience d'un ministère déjà vécu ou pour faire le point d'une recherche de vocation au sein des groupes existants. Enfin une dernière précision : ces quelques pages n'entendent pas traiter du diaconat de façon exhaustive et systématique, elles veulent avant tout reconsidérer la dimension missionnaire de tout ministère diaconal.

1. LES OPPOSITIONS SOUS-JACENTES À BEAUCOUP DE PROPOS RELATIFS AU DIACONAT

Il est normal que les diacres sentent le besoin de s'identifier, d'autant plus qu'en ce qui les concerne, les interlocuteurs ne manquent pas de demander : "Mais au fait, qu'est-ce qu'un diacre ? ..." Cette question est souvent posée. Ce qui est intéressant en l'occurrence, c'est de prendre note des réponses, même quand elles sont hésitantes ou limitées. Relevons-en quelques-unes.

1.1. NE PAS REMPLACER LE PRETRE

Lors de la rencontre organisée par le comité international du diaconat à Courtrai en septembre 1979, on a souvent répété "Le diacre n'est pas un 'ersatz' du prêtre". Bien des diacres français répondraient de la même manière en disant, par exemple, qu'on ne devient pas diacre pour remplacer le prêtre ou pour accomplir un certain nombre de tâches qui, sinon, ne seraient plus assumées. Si le refus de suppléer au manque de prêtres est maintes fois exprimé, c'est sans doute que le risque n'est pas illusoire. Des candidats au diaconat seraient conduits par les circonstances à chausser purement et simplement les bottes de ministres d'un autre type. Le diaconat serait-il alors un ministère vraiment nouveau ? Et comme pour mieux se défendre de ce risque de cléricisation, certains ajoutent : "Il ne faut pas être prisonnier de l'institution, il ne faut pas s'enfermer dans l'institution".

Outre les tensions personnelles éprouvées par les uns au par les autres, ces phrases révèlent une certaine problématique où l'usage du mot "institution" désigne le risque d'une vie d'Église mal articulée à la société. Il en ressort également une opposition nette entre ministère diaconal et tâches proprement ecclésiales, entre ministère diaconal et institution. Nous y reviendrons.

1.2. ALLER VERS LES PLUS PAUVRES

Cette préoccupation marque beaucoup de vocations au ministère diaconal. N'est-il pas toujours urgent en effet d'aller vers ceux qui ont été l'objet de la sollicitude de Jésus et qui, aujourd'hui, sont les marginaux, les exclus, les paumés... Des prêtres, des laïcs et des communautés religieuses ont certes déjà perçu cette urgence et, dans un esprit de solidarité, ont, par exemple, accepté des conditions de vie plus précaires. Dans ce domaine cependant, les besoins sont grands et il est heureux que des diacres y répondent et fassent, d'une présence parmi "les plus pauvres", une priorité de leur ministère. Mais c'est à ce propos que certains expriment leur perplexité : "n'y a-t-il pas un danger à ce que les diacres ne se comportent comme des francs-tireurs peu reliés au reste de l'Église, marginalisés avec les marginaux ?

L'interrogation est significative et conduit à se demander : avec qui un diacre doit-il faire Église ou que faut-il pour que des hommes aujourd'hui fassent Église ?

Pour l'instant retenons les termes du dilemme : aller vers ceux qui sont loin, n'est-ce pas quitter l'Église ? On ne peut qu'être "dehors" ou "dedans".

1.3. VIVRE LE MINISTÈRE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Pour souligner la dimension missionnaire du diaconat, on dira qu'il est vécu dans la vie professionnelle. Cette perspective est d'autant plus opportune qu'elle renvoie au statut social du diacre identique à celui des baptisés et des hommes de notre temps. Là encore certains réagissent : n'est-on pas en train d'identifier ministère diaconal et profession civile ? Le ministère diaconal ne deviendrait-il pas alors la consécration religieuse d'une activité profane ?

Des remarques analogues aux précédentes peuvent ici être formulées. A partir de quels critères va-t-on parler de ministère ? Evoquer uniquement la diaconie de l'Église dans le monde n'est-ce pas reculer la nécessité de donner à cette Église une existence sociale concrète. Peut-être la valorisation de la situation professionnelle recouvre-t-elle une certaine défiance à l'égard de ce qui serait jugé comme préoccupations internes à l'Église ? En ce cas, nous retrouverions à nouveau l'opposition : mission / institution, extérieur / intérieur.

o

o o

Il ne s'agit pas de faire le procès de chacune des trois affirmations qui précèdent - elles contiennent d'ailleurs une part d'intuition juste mais de tirer au clair la vision de la réalité qu'elles sous-entendent. Sans que leurs usagers en aient toujours conscience, ces formules risquent d'être solidaires de schèmes de pensée qui opposent l'Église et le monde comme deux entités séparées et se faisant face : dès lors pour aller vers l'un des deux pôles, on ne peut que quitter l'autre et réciproquement.

Depuis quelque 15 ans, de tels schémas se répètent en opposant :
ce qui se fait à l'intérieur de l'Église : ad intra
à ce qui se fait à l'extérieur : ad extra?

C'est ainsi que l'on a aussi opposé

- sacrements et mission,
- sacrements et évangélisation,
- institution et mission,
- institution et prophétisme.

Certes, les ministères, y compris ceux qui sont assumés par des diacres, sont toujours menacés de sclérose et peuvent ne plus être dynamisés par une perspective d'évangélisation, mais les difficultés à assumer la tension entre des pôles différents n'autorise pas à durcir l'opposition entre ces pôles comme si, pour devenir missionnaire, il fallait se défier de l'Église qui serait a priori une structure paralysante, comme si les chrétiens les plus missionnaires ou les plus apostoliques seraient ceux qui sont le plus dédouanés de toute référence à l'institution. Cette opposition "ad intra - ad extra" paraît préjudiciable pour le diaconat car elle entretient de faux dilemmes entre fonction sociale et fonction ecclésiale, entre témoignage lié à la qualité du service au nom de Jésus-Christ et construction du

Corps du Christ qu'est l'Église. Avant de reparler du diaconat, arrêtons-nous à la mission de l'Église et au rapport Église-société.

2. UNE ÉGLISE DANS LA SOCIÉTÉ.

Comment peut-on parler de l'Église et de sa mission ? Pouvons-nous renoncer à une certaine manière de penser qui nous faisait enfermer la réponse dans une seule phrase ? Bien sûr à un niveau très général, on peut dire que la mission de l'Église est de manifester en paroles et en actes l'amour de Dieu pour les hommes. Mais si l'on veut y regarder de plus près, il apparaît qu'on ne peut pas donner toutes les caractéristiques de l'Église en une seule définition, et qu'il est nécessaire d'en examiner de plus près les diverses activités ou fonctions. A titre d'exemple, arrêtons-nous au problème de l'identité du chrétien.

2.1. A TITRE D'EXEMPLE, LE CHRÉTIEN EST TOUJOURS SITUÉ DANS LA SOCIÉTÉ.

Je puis évidemment affirmer : "Le chrétien est celui qui est devenu enfant de Dieu par le baptême". Cela est vrai mais ne me permet pas pour autant de saisir l'identité du chrétien dans son existence concrète. Celle-ci ne peut être approchée qu'à partir d'un repérage de ses différentes activités ou fonctions. Par exemple, telle personne sera :

- membre d'une famille,
- employée d'une entreprise,
- militante d'une organisation syndicale,
- participante d'un club de sport,
- membre d'une équipe de réflexion chrétienne,
- participante à une assemblée paroissiale le dimanche,
- etc...

A chacune de ces appartenances, correspond une ou plusieurs activités engageant d'ailleurs des responsabilités à des degrés divers : responsabilités de premier rang d'un côté, responsabilité de simple participant d'un autre.

D'autre part, chaque activité ou chaque fonction a, à la fois, son registre propre, et une influence sur les autres domaines : je serais tenté de quitter un club de sport si l'ambiance est morose et j'attendrais plus de gratifications affectives de la part de la famille ou d'un groupe d'amis ; si l'association à laquelle je participe permet un climat d'expression libre et favorise les initiatives, je puis avoir envie de vivre le même genre de relations sociales au sein d'un mouvement chrétien, etc...

Chacun de nous a donc des activités qui s'inscrivent dans l'espace social et il a aussi des activités plus spécifiques à la vie chrétienne qui s'inscrivent aussi dans l'espace social mais qui pourrait en l'occurrence être qualifié d'ecclésial. La question pour tout chrétien, pour tout groupe chrétien mais aussi pour tout ministre ordonné, est de voir quel sera le rapport entre les activités conduites en différents lieux de l'espace social et les activités conduites au sein de l'espace social-ecclésial : rapport de juxtaposition (activités cloisonnées, tout ce qui touche à la vie chrétienne étant limité à un domaine clos), rapport d'enrichissement mutuel, rapport de tension...etc...

La question n'est plus alors d'être dehors ou dedans, dans l'Église ou dans le monde, mais d'articuler des activités différentes qui touchent à des aspects différents de la personnalité humaine et de la vie en société.

2.2. L'ÉGLISE S'INSCRIT TOUJOURS DANS LA SOCIÉTÉ.

On peut approcher la mission de l'Église d'une façon analogue en essayant de voir les différentes activités de l'Église au sein de la société dans laquelle elle s'inscrit. En parlant d'activités de l'Église, j'entends bien celles de l'ensemble des chrétiens appelés à vivre leur foi et dans l'espace social et dans un espace social-ecclésial. Prenons d'abord le premier registre. Les chrétiens, comme les autres hommes, sont confrontés aux grands problèmes qui marquent notre temps. Sans prétendre à une énumération exhaustive, relevons en vrac quelques-unes des caractéristiques de l'espace social :

Le monde actuel est marqué par

- des approches scientifiques diverses et la haute technicité de beaucoup de connaissances.
- un système économique capitaliste et ses avatars : chômage, inflation.
- la vie internationale, l'attente des pays du tiers-monde et la présence d'immigrés chez nous.
- l'urbanisation et la mutation du monde rural.
- une revendication de l'autonomie de l'homme par rapport à toute autorité.
- une évolution de la place des femmes.
- une autre conception de l'éducation.
- une montée de la violence.
- un climat d'indifférence.
- la pluralité d'opinions religieuses et l'attrait des sectes ...

Avec les autres hommes, les chrétiens ont à se situer face aux problèmes de ce temps pour trouver laborieusement des réponses et apporter des solutions qui permettent de vivre. Les textes de Vatican II nous disent à quel point, par leur présence au milieu des hommes et par leur action, les chrétiens ont à vivre et à témoigner de l'amour gratuit de Dieu.

" La charité chrétienne s'étend véritablement à tous les hommes, sans aucune distinction de race, de condition sociale ou de religion ; elle n'attend aucun profit ni aucune reconnaissance. Dieu nous a aimés d'un amour gratuit ; de même, que les fidèles soient préoccupés dans leur charité, de l'homme lui-même, en l'aimant du même mouvement dont Dieu nous a cherchés".⁵

S'intéresser activement à ce qui touche à la destinée individuelle et collective, a déjà valeur en soi pour le chrétien, indépendamment de la possibilité de rendre compte de sa foi de manière explicite.

C'est à ce propos qu'on a pu parler d'une Église servante. Non pas au sens où elle aurait à renforcer les idéologies séculières et les projets des sociétés mais au sens où les chrétiens sont appelés à vivre de l'Esprit du Christ serviteur pour répondre aux besoins vitaux des hommes de leur temps sans calcul et de façon désintéressée.

⁵ - Décret sur l'Activité Missionnaire de l'Église n° 12.

Ce qui vient d'être énoncé, n'épuise pas la mission de l'Église qui requiert aussi d'autres activités et d'autres fonctions. Ici encore, davantage pour induire un type de réflexion que pour prétendre à une énumération exhaustive, nous pouvons relever quelques-unes des caractéristiques actuelles de l'espace plus spécifiquement ecclésial. Nous en retenons deux. Depuis 15 ans en effet, les chrétiens voulant former l'Église sont soucieux de rechercher et d'offrir :

2.2.1. Des formes nouvelles de vie ecclésiale

Ce qui est neuf ici n'est pas la simple diversité des formes de vie ecclésiale au-delà de la paroisse : mouvements - aumôneries - lieux d'accueil - communautés nouvelles etc... c'est aussi la diversité des besoins auxquels ces formes diverses tentent de répondre : célébration des sacrements, réflexion chrétienne, approfondissement de la foi, rencontres entre chrétiens et personnes qui s'interrogent. Lieux de vie ecclésiale qui prennent en compte des expressions de foi différentes comme l'expression des doutes, des recherches, des mises en question des uns et des autres.

2.2.2. Des formes nouvelles de concertation et de décision pastorales.

Ceci est neuf également et il est vrai que beaucoup de chrétiens - c'est facilement repérable dans les groupes de recherche - sont très sensibles au thème "Tous responsables dans l'Église?".

De fait, dans la vie de l'Église, existent aujourd'hui bien des lieux où les décisions sont élaborées et prises par des comités où siègent laïcs, religieuses, prêtres, diacres éventuellement.

Quelques exemples :

- un comité de secteur A.C.O.
- une fédération de mouvements
- une aumônerie de lycée
- un comité pastoral d'évangélisation pour plusieurs paroisses

Les questions ne sont pas toutes résolues : représentativité des membres, répartition des rôles etc... mais cela ne diminue en rien l'importance de l'évolution en cours qui témoigne de la volonté de sortir d'une Église où les clercs tiendraient presque toute la place.

Enfin pour ressaisir l'Église en état de mission, il faut aller au-delà de l'énumération d'activités ou de fonctions dans l'un et l'autre des registres de son existence. Il est nécessaire également de repérer à quel point ces différentes activités sont en interaction et comment des fonctions plus caractéristiques de l'espace ecclésial sont interrogées et influencées par la présence et l'action des chrétiens dans l'espace social et réciproquement.

Par exemple, l'évolution de la catéchèse est à ce propos assez significative ; loin d'être - comme cela l'était auparavant, dans un contexte différent du nôtre il est vrai - simple transmission de croyances reçues ; elle veut tenir compte et des mentalités marquées par une ignorance ou une indifférence religieuse, et du rôle possible des familles, et des pédagogies actives instaurées également dans le domaine scolaire etc...

Autre exemple en sens inverse : si les chrétiens se disent porteurs d'une Bonne Nouvelle aujourd'hui, où sont-ils et que font-ils quand il s'agit de relation des pays plus industrialisés avec les pays du Tiers-Monde ? Les analyses et les modes d'action seront sans doute divers mais ils engagent néanmoins un témoignage d'Église pour notre temps.

Cette façon de penser la mission de l'Église en termes d'activités établissant normalement un rapport entre l'espace social et l'espace ecclésial, nous offre une clef pour penser le ministère diaconal dans une perspective missionnaire.

3. LE DIACONAT PERMANENT.

Quelques réflexions entendues témoignent de la nécessité de mieux se poser la question du rapport entre l'espace ecclésial et l'espace social dans le cadre du ministère diaconal. Lorsqu'une personne, envisageant l'ordination, dit dans un groupe de recherche : "quand je serai à la retraite, j'aurai davantage de temps pour me mettre au service de l'Église", quelle idée du ministère traverse donc les esprits des uns et des autres ? Est-ce que le ministère diaconal se caractérise uniquement par des activités "spécifiquement" ecclésiales ? Auquel cas, nous retrouverions les oppositions signalées précédemment. Différemment, des diacres s'efforcent de dire combien le ministère "prend" toute leur existence.

"Je ne suis pas coupé en deux. Dans mon entreprise, je suis aussi connu comme diacre", dit l'un d'eux au cours d'une réunion.

"Je ne suis pas ministre pour le soir après le travail et le week-end", dit un autre à propos de ses engagements professionnels et des partages qu'ils suscitent. ⁶

C'est ce genre d'affirmation qu'il est utile d'éclairer maintenant par une réflexion plus théorique. Ce qui a été développé au sujet de l'Église dans la société, porte à conséquence quant à la figure du ministère diaconal ⁷.

L'espace social du ministère du diacre.

Plusieurs éléments caractérisent l'espace social du diacre et tendent à le faire apparaître comme différent de celui de beaucoup de prêtres.

La plupart de ces éléments sont liés au statut social :

- Vie conjugale et familiale pour beaucoup de diacres
- Vie professionnelle pour la majorité.
- Activités civiques, syndicales pour un certain nombre.

Une insertion locale qui n'est pas de soi liée à l'ordination et à la lettre de mission ; celui qui est ordonné est envoyé à ceux avec qui il vit et collabore déjà. Il n'est pas comme le prêtre envoyé ailleurs que dans sa paroisse d'origine. En ce sens, c'est un ministre indigène.

Mais ministre en vue de quoi ? Pour rappeler qu'à travers leurs différences et leurs conflits, les hommes sont appelés à vivre des rapports fraternels. Pour témoigner que la source de ces relations nouvelles est, aux yeux des croyants, l'amour du Seigneur qui s'est livré pour nous, tout en renonçant à s'imposer de quelque manière que ce soit.

⁶ - Communion et Diaconie n°10 - sept.1981 - p.8 et ss.

⁷ - A propos de notre réflexion, il est intéressant de relire l'intervention de Mgr Coffy sur le thème "Le Diaconat : ministère de communion et de mission". Texte reproduit dans "Diaconat aujourd'hui" n°15 - Juin 1981. Voir en particulier p.9... la diaconie de l'Église est toujours évangélisation.

Accomplissant comme d'autres personnes des tâches professionnelles, syndicales ou associatives et, s'il est marié, assumant comme d'autres hommes, une vie de relation à son épouse et à ses enfants, le diacre sera attentif à ceux qui sont dans le besoin. D'ailleurs, d'après un certain nombre de lettres de mission ou de témoignages, le ministère d'un certain nombre de diacres semble effectivement déterminé par une présence à des secteurs de vie où des communautés ecclésiales sont peu repérables : immigrés, handicapés, malades, couples en difficulté, catégorie de personnes telles les commerçants qui se sentent incompris, etc...

D'autre part et dans le même temps, qui dit ministère ordonné dit charge confiée par l'Église et perspective de fondation d'Église ne fût-ce qu'à long terme. S'il côtoie quotidiennement d'autres personnes de par la vie de quartier ou de travail, s'il participe à telle association ou organisation, le diacre pourra entendre les expressions, les expériences et les attentes de ceux qu'il rencontre. Il pourra les percevoir et les laisser retentir en lui.

Et pourquoi dès lors, n'y ferait-il pas écho pour évoquer auprès de ces personnes ce qu'il a entendu, et pour les inviter à prolonger la conversation. Ce partage de préoccupations humaines pourra éventuellement ouvrir à d'autres échanges sur le sens de la vie et sur la foi dont témoignent les chrétiens. Enraciné dans des groupes divers, le diacre est à même de saisir les occasions ponctuelles ou régulières pour susciter des rencontres permettant à différentes personnes de se lier, de s'interroger et d'amorcer un chemin vers une reconnaissance de Jésus-Christ. Bien sûr, se posera aussi la question du lien de ces personnes ou de ces groupes à un réseau ecclésial plus large et c'est alors que le diacre ne pourra agir qu'en relation avec d'autres chrétiens et d'autres ministres ordonnés : évêques et prêtres.

Dans ce contexte, on se permettra une suggestion : ne serait-il pas opportun que régulièrement les diacres et les groupes de recherche se demandent "dans tel ou tel milieu de vie dont nous sommes solidaires, quels besoins avons-nous saisis ? A partir des besoins exprimés par des personnes, quels besoins collectifs ?"⁸. De par son insertion dans l'espace social, le diacre voit-il la possibilité de proposer une rencontre avec telle personne ou avec tel groupe ? A partir de quels événements ? ou de la perception de quelles attentes ? Dans une équipe pastorale, le diacre fait-il abstraction de sa vie professionnelle, etc... en entrant dans un "autre" domaine de l'existence, ou apporte-t-il le témoignage de ce qu'il vit et voit vivre ?

3.1. L'ESPACE ECCLESIAL DU MINISTERE DU DIACRE.

Sous diverses formes, les diacres assument des fonctions relatives au ministère de la parole, à celui des sacrements et à l'organisation de la vie des communautés chrétiennes. De par la manière dont ils assument ces fonctions, n'ont-ils pas à apporter leur contribution pour que les communautés chrétiennes soient mises en état d'ouverture missionnaire ? Les diacres n'ont-ils pas pour fonction de rappeler aux chrétiens qu'une Église ne peut devenir Église de Jésus-Christ que si chacun entre dans les sentiments du Seigneur Jésus de telle manière que ce qu'il fait, y compris l'exercice d'un pouvoir, soit vécu dans une attitude de service ?⁹. Tout commence par l'écoute et le respect, tout commence par l'attention portée à ceux qui crient leur souffrance d'une manière ou d'une autre.

⁸ - "Diacre aujourd'hui", Supplément à "Vocation" n°274 - Avril 1976 Notes publiées sous la responsabilité du Comité National du Diaconat.

⁹ - Un texte manuscrit de M. Pivot de Marseille développe ce propos, en décrivant le rapport entre les différents ministères ordonnés comme suit :

Véçu dans l'espace ecclésial, le diaconat sera pour les communautés chrétiennes et pour l'Église en général, un ministère prophétique qui rappellera de façon opportune que les aveugles peuvent s'adresser à Jésus sans être rabroués, que les lépreux peuvent être réintégrés, que les muets ont droit à la parole, et que les gens disponibles ont la possibilité eux aussi de recevoir la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu. Ministère qui concrétise le ministère prophétique qui revient à l'Église et qui annonce qu'advient un monde nouveau (Luc IV).

Les interventions qui reviennent au diacre au cours d'une célébration eucharistique sont symboliques de ce qu'est le ministère. C'est le diacre qui renvoie ses frères en leur disant : "Allez dans la paix du Christ". Loin de signaler le simple terme d'un rassemblement, il invite ceux qui viennent d'être nourris de la Parole et du pain eucharistique, à vivre de l'Esprit du Christ dans les différents lieux de la vie quotidienne. C'est une manière de dire : ceux que la liturgie a déjà rassemblés dans une même communion, ne peuvent demeurer ensemble car d'autres les attendent.

3.2. L'ARTICULATION DES DEUX ESPACES.

Nous voudrions la suggérer à partir de deux témoignages. Le premier fait part d'un choix délicat : "Un jour de Jeudi saint, il y a eu une réunion annoncée pour les travailleurs sociaux de notre commune. Mon curé et le bureau du comité paroissial m'ont dit que ma place n'était pas à l'office du Jeudi-Saint mais à la réunion en question. On s'est retrouvé une trentaine. J'y étais tout à fait à l'aise. Parce que d'abord, évidemment, quand j'ai dit qui j'étais, pourquoi, comment je venais, et tout... ils étaient un peu soufflés. Il y en a, à la sortie, qui m'ont posé des questions. Et c'est là que j'ai vu quand même que c'est vraiment la charité qui doit être le ciment de toutes ces activités" ¹⁰.

Ce témoignage est significatif non pas tant à cause du choix qui pourrait encore laisser entendre une opposition entre deux types d'activités, que parce qu'il souligne comment une articulation a joué : au sein de la réunion des travailleurs sociaux, la présence du diacre a posé question et a suscité des échanges : cette présence disait quelque chose de l'Église.

Le second témoignage concerne l'homélie. "De temps en temps il m'arrive de faire des homélies à la paroisse, une fois par trimestre en moyenne. J'ai parfois trop tendance à piocher dans les bouquins. Etiennette est là pour me rappeler à l'ordre. Elle me dit : "Ce que tu dis là, c'est bien beau, mais ça n'est pas dans la vie, on ne se sent pas concerné". Alors, eh bien, je suis obligé de creuser, de faire révision de vie. Et je parle davantage de mes copains dans mes homélies, parce qu'on y réfléchit ensemble".¹¹ Ici également, à propos d'un acte liturgique, apparaît une articulation entre l'espace

" Épiscopat et presbytérat ont directement charge d'une construction de l'Église autour de l'Évangile du Christ ; ils sont au service de la croissance de l'Église vers sa tête, (.....). Le diacre n'est pas dit "collaborateur" des évêques et des prêtres, mais appelé à travailler en communion avec l'évêque et son presbyterium ; il est ordonné non en vue du sacerdoce mais du service ; ne peut-on pas dire de lui qu'il est, à l'intérieur du ministère ordonné, celui qui vient rappeler que l'Église est appelée à se reconstruire toujours de nouveau autour de la Bonne Nouvelle annoncée aux pauvres ? Il est le "point faible" de l'Église, celui qui rappelle à l'Église que c'est dans cette faiblesse qu'est sa force ; il est le ferment de non cléricisation du ministère ordonné ; il est celui qui rappelle à l'Évêque et au prêtre que la présence et l'action du Christ à son Église prennent la forme de la présence et de l'action du serviteur de Dieu, celui qui est répondant des humiliés et des réprouvés devant Dieu à l'intérieur du ministère ordonné ".

¹⁰ - Témoignage de Jean Frontini, donné à la rencontre des diacres, le 16 février 1980 à Chantilly. "Diaconat aujourd'hui" n°11 Juin 1980 p.7 et 8.

¹¹ - Témoignage de Jean-Claude GUERLIN donné à la rencontre des délégués diocésains à Orsay en mars 1980. "Diaconat aujourd'hui" n°12-13 - sept.80 p.38.

ecclésial et l'espace social puisque l'homélie veut actualiser la Parole de Dieu à partir de ce qu'expriment les copains rencontrés en dehors de l'assemblée.

Sans doute y aurait-il bien d'autres témoignages mettant en évidence la manière dont une même activité joue à la fois dans les deux espaces. Ce qui importe c'est que le diacre soit renvoyé de l'un à l'autre. Si un diacre se voyait confier la pastorale du mariage, il ne lui faudrait pas uniquement envisager la célébration du sacrement ; que pourra-t-il faire pour qu'à travers un ministère de la Parole, l'existence des personnes déjà mariées soit nourrie et éclairée ; que pourra-t-il faire aussi pour que la sollicitude du Christ soit manifestée à des couples éprouvés ou vivant des situations d'échec ?...

A l'inverse, si un diacre assume des responsabilités syndicales ou associatives, son action ne sera pas celle d'un chrétien isolé et restant silencieux par principe, mais elle aura aussi comme perspective que des liens puissent se nouer et qu'une proposition de la foi puisse être faite un jour. Les situations et activités des diacres étant diverses, l'articulation ne jouera pas toujours de façon identique, l'essentiel demeurant que différentes figures d'un même ministère diaconal apparaissent comme d'authentiques concrétisations d'un service du Christ et des hommes.

o

o o

3.3. POUR DES LIEUX DE VERIFICATION.

Pour que joue à plein l'articulation qui vient d'être présentée, les diacres auront besoin de lieux de vérifications. Quels sont les lieux dont dispose chaque diacre pour faire le lien entre les activités menées d'une part dans l'espace social et d'autre part dans l'espace ecclésial ? Il n'est pas illusoire de penser que parfois ces lieux font défaut ou fonctionnent de façon trop juxtaposée. Tel diacre sera peut-être laissé à lui-même pour parler du ministère vécu dans l'un et l'autre espaces et il en ressentira un certain écartèlement. Peut-être faut-il d'ailleurs plusieurs lieux : participation à des équipes de chrétiens situés de façon analogue dans le monde du travail, (mouvements d'A.C.S. par exemple), participation à des équipes pastorales, rencontres entre diacres... Pour que le diaconat permanent produise tous ses fruits dans la mission de l'Église, de tels lieux sont indispensables.

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site diaconat.catholique